

COMMENT S'INSCRIRE ET PASSER L'EXAMEN CAP Tournage en céramique

ESPACE RÉSERVÉ AU CENTRE DE FORMATION

INFOS SUR L'INSCRIPTION DU CANDIDAT ET LIEU D'EXAMEN

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE REMISE :

2 exemplaires : 1 exemplaire pour le stagiaire et 1 exemplaire pour le centre de formation

Le CAP Tournage en Céramique est un diplôme reconnu par l'État. Même si le diplôme n'est pas obligatoire pour exercer le métier de céramiste, grâce au celui-ci vous pourrez être reconnu comme artisan d'art (inscription auprès de la chambre des métiers et de l'artisanat) et vous serez légitime pour enseigner la céramique.

Si vous avez utilisé votre CPF pour financer votre formation, vous vous êtes engagé lors de la validation de votre formation en ligne à passer l'examen du CAP.

Si vous avez déjà un CAP ou un diplôme équivalent ou supérieur vous passerez uniquement les épreuves pratiques, artistiques et théoriques en lien avec la céramique, sinon vous devrez passer des épreuves supplémentaires (matières générales).

Depuis le 11 septembre 2024 un nouveau décret exige que tous les candidats s'inscrivant au CAP tournage en céramique en «candidat libre» (et c'est votre cas) doit réaliser un ou des stages en entreprise, d'une durée totale de 14 semaines, soit 490h. Esperluette vous délivrera les conventions de stage.

QUI M'INSCRIS À L'EXAMEN ?

Le centre de formation vous assistera pour l'inscription au CAP Tournage en céramique en candidat libre, mais les démarches devront être effectuées par vous. En aucun cas le centre de formation ne sera tenu responsable si vous ne vous êtes pas inscrit à temps.

COMMENT S'INSCRIRE AU PASSAGE DE L'EXAMEN ?

Découvrez les étapes à respecter afin d'officialiser votre inscription :

- 1 A partir du mois d'**octobre** surveillez sur le site Cyclade ou le site de votre académie de laquelle vous dépendez ou que vous souhaitez vous inscrire, **les dates de pré-inscription à l'examen**. Voir page suivante les adresses des différents sites internet.
- 2 À la date prévue faites votre **pré-inscription en ligne sur le site Cyclades***.
- 3 Après votre pré-inscription en ligne, l'académie vous enverra un **dossier papier**. Réunissez les pièces justificatives (ex : diplôme), remplissez le formulaire et renvoyez le tout à l'adresse indiquée sur le document.
- 4 En avril, vous devrez confirmer votre inscription et envoyer vos attestations de stage. Sans vos attestations de stage, votre inscription sera automatiquement annulée.
- 5 En mai, vous recevrez votre **convocation officielle** au passage du diplôme en candidat libre.

* Selon les académies il ne sera pas toujours possible de s'inscrire au CAP Tournage en céramique via Cyclades. Si vous voyez que ce n'est pas possible, appelez l'académie pour qu'ils vous transmettent un dossier papier.



QUAND ET OÙ A LIEU L'EXAMEN ?

L'examen se déroule le plus souvent au mois de **juin**. Le lieu d'examen dépendra de votre académie. Il peut être assez éloigné de votre lieu d'habitation, prévoir à l'avance un hébergement si nécessaire. Toutes les épreuves ne se déroulent pas toujours dans le même lieu.

Pour les personnes en situation d'handicap sachez qu'un aménagement des épreuves est envisageable. Les aménagements possibles sont :

- Augmentation du temps prévu pour une ou plusieurs épreuves
- Aménagement des conditions de déroulement des épreuves (conditions matérielles, aides techniques ou humaines)
- Conservation pendant 5 ans des notes aux épreuves ou des unités obtenues à un examen
- Étalement du passage des épreuves sur plusieurs sessions
- Adaptations ou dispenses d'épreuves

voir le lien "Comment demander un aménagement d'examen ?" en bas de la page formation céramique du site internet esperluette-sas.fr

QUELLES ÉPREUVES PASSEREZ VOUS ?

Vous passerez les épreuves en lien avec le métier de céramiste, ci-dessous le détail des épreuves, se déroulant généralement sur 5 jours (aucune épreuves orales) :

| | | |
|-----------------------|---|------------------|
| EP1A Coef 8 | Communication esthétique et technologique Analyse des données • Histoire de l'art de la céramique (<i>QCM et questions courtes</i>) • Technologie des procédés et des matériaux céramiques (<i>questions ouvertes</i>) • Dessin d'art appliqué (<i>épreuve de dessin</i>) | 4 H |
| EP1B | Communication esthétique et technologique Préparation et communication Epreuve pratique de tournage d'après un cahier des charges (<i>épreuve créative</i>) | 4 H + 4 H |
| EP2 Coef 8 | Mise en oeuvre et réalisation Epreuve pratique de tournage en série d'après dessins techniques (<i>épreuve de précision et rapidité</i>) | 4 H + 4 H |
| EG Coef 1 | Prévention Santé Environnement | 1 H |

Si vous n'avez pas de CAP ou un diplôme équivalent vous devrez passer les épreuves générales suivantes :

- Français / histoire / géographie / éducation civique et morale – Écrit et oral (2h25)
- Mathématiques / sciences / physique et chimie – Écrit (1h30)
- Langue vivante étrangère – Écrit et oral (1h)

QUAND VAIS-JE REÇEVOIR LES RÉSULTATS DE L'EXAMEN ?

Les résultats seront en ligne à partir du mois de juillet, sur le site de l'académie et vous recevrez votre diplôme par courrier entre septembre-novembre.



SITES UTILES POUR LES INFOS INSCRIPTION

ACADÉMIE NORMANDIE
www.ac-normandie.fr

SIEC - MAISON DES EXAMENS
Gestion des examens et des concours
<https://siec.education.fr>

DÉTAILS DE L'INSCRIPTION SUR «CYCLADES»

L'inscription se fait sur le site Cyclades :
<https://candidat.examens-concours.gouv.fr/>

- Créer votre compte personnel sur la plateforme **cyclades**
- Ajouter une nouvelle candidature
- Choisir votre académie et valider la sélection pour démarrer votre inscription
- Compléter vos informations personnelles
- Dans « **Informations candidature** », sélectionner «Autre individuel» pour la catégorie du candidat
- Dans « **qualification présentée** » choisir CAP tournage en céramique
- Dans « **acquis** » vous devrez choisir en fonction de votre situation
 - > les candidats déjà titulaires d'un diplôme niveau 4 peuvent obtenir une dispense des enseignements généraux. Pour cela il faudra cocher : « j'ai obtenu un CAP, BEP ou un autre diplôme » et indiquer le diplôme obtenu, ainsi que l'année et académie d'obtention.
- Dans « **épreuves** » choisir vos épreuves obligatoires et/ou facultatives (option langue étrangère) en fonction de ce que vous aurez renseigné précédemment. Les épreuves de sport ne sont pas obligatoires.

J'ATTESTE AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES MODALITÉS D'INSCRIPTION
À L'EXAMEN DU CAP TOURNAGE EN CÉRAMIQUE :

JE COMPTE M'INSCRIRE POUR L'EXAMEN EN JUIN 2025

JE NE COMPTE PAS M'INSCRIRE POUR L'EXAMEN EN JUIN 2025

POURQUOI ?

.....

JE COMPTE M'INSCRIRE POUR L'EXAMEN EN JUIN 2026

POURQUOI ?

.....

PRÉNOM / NOM :

DATE :

SIGNATURE :